

# PATIN INFO

Bulletin d'information de  
l'



ASSOCIATION PATINOIRES  
ARTIFICIELLES ROMANDES

1993 -- J U I N -- no 13

*Le Centre sportif de Lancy vous salue . . .*



*. . . et a le plaisir de se présenter !*

***Votre identité ! une réalité . . . l'A.P.A.R.***

## E d i t o . . .

### **L'avenir ne sera en définitive que ce que nous sommes**

Nos opinions, idées, projets, propositions, sont-ils pris en considération ? Les résultats des dernières votations laissent songeur, de l'adhésion à l'E.E.E., à l'armée en passant par le nouvel avion de combat. Comment ne pas se sentir résigné par les temps qui courent. Personne ne semble nous écouter, nos avis laissent indifférents ! La situation économique continue de se détériorer et équilibrer un budget devient un exercice digne d'un funambule. Le chômage s'intensifie autour de nous, dans les familles, les connaissances, les amis. Tout le monde attend une solution mais les résultats sont lents, le découragement guette...

Comment faire bouger ces structures qui nous résistent ? Comment ne pas devenir conformiste et se fondre dans une masse silencieuse, anonyme, neutre, uniforme ?

Une certitude demeure. N'attendons pas que les autres nous montrent l'exemple ou se proposent de régler nos problèmes à notre place. Prenons-nous en main. Notre destinée nous appartient.

Chacun de nous, dans son milieu, a une responsabilité à assumer, un comportement à transmettre, une attitude positive à communiquer, un exemple à donner. Chacun, par son engagement, ses actions, doit démontrer un tempérament de "leader".

S'exprimer par la parole, par les actes, faire preuve d'initiative, extérioriser ses capacités, partager ses expériences avec les gens, les collègues qui nous entourent.

Agir pour se connaître. Non pas résigné mais déterminé. Déterminé à maîtriser notre destinée, à connaître notre itinéraire et à atteindre notre but. Par notre attitude ensuite, aider les autres à relever les défis, les encourager à s'engager concrètement et à se prendre en mains.

Une réflexion qui nous rappelle que l'avenir ne sera en définitive que ce que nous sommes. Il importe donc que nous connaissions nos énergies, nos élans, nos vrais désirs.

Il nous faut par conséquent agir pour nous connaître.

Gaston Berger disait : "Regarder un atome, c'est le changer. Regarder un homme, c'est le transformer. Regarder l'avenir, c'est le bouleverser".

Pierre Gueissaz



**A S S E M B L E E   G E N E R A L E   " A . P . A . R . "**

**SION, samedi 12 juin 1993**

---

**Présents :**    Mme J. Zadik

MM. Yves ROBERT, LAUSANNE  
J.-R. SCHUPBACH, MONTHEY  
D. DELEZE, HAUTE-NENDAZ  
G. CROCI, SAIGNELEGIER  
J.-Cl. VUILLEUMIER, TRAMELAN  
M. BALESTRA, CHAMPERY  
R. LOCCA, VALLEE DE JOUX  
P. GUEISSAZ, PRILLY-MALLEY  
J. BAUMANN, MOUTIER  
F. CHEVILLAT, MOUTIER  
P. STAROBINSKI, LEYSIN  
E. JEAN-MAIRET, LES PONTS-DE-MARTEL  
F. DEMONT, YVERDON

**Excusés :**    NEUCHATEL, AJOIE-PORRENTROY, LOECHE-LES-BAINS,  
GRAND-LANCY, MEYRIN, LA CHAUX-DE-FONDS, FRIBOURG

Le Président, Pierre Gueissaz, remercie au nom de l'Association, la ville de Sion pour son hospitalité et son aimable accueil.

La séance se déroule ensuite selon l'ordre du jour :

**1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mai 1992, à Moutier**

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

**2. Rapport du Président**

**a) Activités générales**

Deux séances membres de l'APAR

Une séance du Comité de Direction

Deux parutions du Pati-Info

Assemblée de la S.P.A.S.

Information à diffuser auprès des patinoires

Effort de recrutement des membres potentiels de l'A.P.A.R.

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1992-1993, activités détaillées comme suit :

**b) Mandats 1992-1993**

**1. Parution du bulletin d'information "Pati-Info"**

No. 11 - juin 1992

No. 12 - décembre 1992

2. Promotion - information - recrutement - affiliation des patinoires

29 patinoires affiliées (9 de plus que l'année dernière)  
Effort de recrutement à maintenir

Chaque canton doit intervenir auprès de "ses" patinoires et les informer des objectifs de notre Association.

3. Etablissement du calendrier en Suisse romande  
collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Notre Comité de Direction est intervenu, par lettre auprès de la L.S.H.G. et de la Commission des arbitres au sujet des changements de règles dans le livret officiel et pour les directives émises par les arbitres.

Nous avons signalé l'arrivée tardive des calendriers et les conséquences pour la location de la glace, particulièrement pour les patinoires de "station".

L'A.P.A.R. doit rester attentive et, si nécessaire, convoquer une séance de coordination entre les trois parties concernées (L.S.H.G. - Arbitres - Patinoires).

4. Achats en commun

Neuchâtel - 27 avril 1992

Malgré une séance des membres de l'A.P.A.R. avec l'ensemble des fournisseurs de patins de location, les quantités de patins à acheter, ainsi que les marques différentes ont rendu impossible un achat en commun. Un petit groupe devrait analyser en profondeur le problème et proposer un choix d'articles susceptibles d'être achetés en commun. Dossier à traiter par le Comité de Direction.

5. Projet de collaboration avec les patinoires françaises

Des contacts réguliers avec nos collègues français laissent entrevoir des domaines de collaboration intéressants entre les patinoires des deux pays.

6. Voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R.

Le Comité de Direction a retenu un voyage en France, au mois de mai 1993.

c) Réunion du Comité de Direction

Séance du 9 novembre 1992, à Moutier  
Pati-Info, achats en commun  
Annuaire A.P.A.R. - Assemblée Générale  
Association française des patinoires  
Voyage d'étude et de perfectionnement

d) Réunions des membres de l'A.P.A.R.

Séance du 10 décembre 1992, à La Vallée de Joux  
Présentation et distribution du nouvel annuaire A.P.A.R. 1993  
Relations L.S.H.G. - Arbitres - Patinoires  
Pati-Info, achats en commun, voyage de perfectionnement



Séance du 10 mars 1993, à Lausanne

Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs et les incidences pour les patinoires.

e) Réunion de la S.P.A.S.

Assemblée Générale S.P.A.S. les 25 et 26 juin 1992, à Glaris.  
Participation romande : Bienne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Monthey, Porrentruy, Malley-Prilly, Saignelégier.  
L'A.P.A.R. présente la synthèse des activités réalisées, durant l'année écoulée, par les patinoires romandes.

f) Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1993

La nouvelle présentation de l'Annuaire APAR, classeur bleu, corrections faciles, compréhension rapide et claire, est sans aucun doute, la plus grande réalisation de notre Association depuis sa création. Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une "mine" de renseignements précieux et indispensables. Un grand merci à notre collègue François Chevillat pour ce travail impressionnant et apprécié.

g) Cotisations 1993 - 1994

Fr. 100.-- par patinoire - sans changement  
29 patinoires affiliées.

h) Divers

Les délégués romands à la S.P.A.S., Gino Croci et Daniel Piller vous commentent les activités de l'année de la S.P.A.S.

C O N C L U S I O N

L'A.P.A.R. termine sa cinquième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction, pour leur soutien, leur disponibilité et leurs idées. Comme l'année dernière, nous terminons sur une réflexion interrogative ?

"Les actions posées par notre Association correspondent-elles toujours aux attentes et aux besoins de ses membres ?"

Nous devons connaître vos besoins pour essayer de les satisfaire. Nous souhaitons un dialogue continu avec tous les membres, afin de rester dynamique et efficace. Exprimez-vous, vous représentez un potentiel de ressources impressionnant, un vécu unique au niveau des expériences, alors faites-le connaître, faites-vous connaître ?

Les projets ne manquent pas pour l'année à venir, alors n'hésitez pas et impliquez-vous.

A l'aube de notre sixième année d'activité, votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande individuelle ou collective.

1993 - 1994, une année pleine de promesse.  
Merci pour votre patience et votre confiance.

### 3. Rapport du trésorier - Année 1992/1993

#### A. P. A. R.

Patinoires romandes contactées par lettre en décembre 1992 :	32
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R.	: 29
Patinoires avec cotisations 1992-1993 (Fr.100.-)	: 27

1. Centre de Loisirs des Franches-Montagnes	100.--
2. Patinoire des Lovières - Tramelan	100.--
3. Centre Sportif de l'Ancien-Stand - Sion	100.--
4. Patinoires du Littoral, - Neuchâtel	100.--
5. Sté Coopérative, Patinoire de la Prévôtoise, Moutier	100.--
6. Centre Intercommunal de Glace de Malley SA - Prilly	100.--
7. Patinoires de Montchoisi et de la Pontaise, - Lausanne	100.--
8. Patinoire des Mélèzes - La Chaux-de-Fonds	100.--
9. Patinoire couverte et halle polyvalente - Monthey	100.--
10. Patinoire du Bugnon - Les Ponts-de-Martel	100.--
11. Patinoire du Centre Sportif de Meyrin	100.--
12. Centre Sportif - Champéry	100.--
13. Patinoire d'Ajoie SA - Porrentruy	100.--
14. Stade des Congrès - Bienne	100.--
15. Patinoire d'Erguel - St-Imier	100.--
16. Patinoire Municipale - Martigny	100.--
17. Patinoire des "Eaux Minérales" - Morges	100.--
18. Patinoire Artificielle du Val-de-Travers, Fleurier	100.--
19. Patinoire Artificielle Communale - Le Locle	100.--
20. Centre Sportif - Leysin	100.--
21. Centre Sportif - Verbier	100.--
22. Sport-Aréna, Loèche-les-Bains	100.--
23. Parc des Sports - Château d'Oex	100.--
24. Centre Sportif de la Vallée de Joux - Le Sentier	100.--
25. Centre Sportif de Lancy - Grand-Lancy	100.--
26. Patinoire et Piscine Couverte - Villars	100.--
27. Patinoire Artificielle des Ecluses - Haute-Nendaz	100.--

Rappel par lettre le 5 mai 1993 :

- 28. Patinoire Communale de St-Léonard - Fribourg
- 29. Société Coopérative de la Patinoire d'Yverdon

**Total cotisations 1992-1993**

**Fr. 2'700.--**



Report

Total cotisations 1992-1993	Fr. 2'700.--
Solde au 31 mars 1992	Fr. 6'896.95
Cotisations 1991-1992 en retard	Fr. 400.--
Intérêt net	Fr. 99.60
Recettes diverses	Fr. 330.--
	<hr/>
Total en caisse	Fr. 10'426.55

**Dépenses :**

Taxes Office de chèques	Fr. 4.90
Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit	Fr. 416.--
Banque Cantonale Vaudoise	Fr. 110.--
Centre Intercommunal de Glace de Malley SA	Fr. 53.20
Total des dépenses :	Fr. 584.10
	<hr/>

**Total en caisse le 31 mars 1993 :** **Fr. 9'842.45**  
 =====

Prilly, le 5 mai 1993

#### 4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de  
l'ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES (A.P.A.R.)

à Sion, le 12 juin 1993

Monsieur le Président,  
Madame,  
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 31 mars 1993.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Prilly, le 5 mai 1993

Gino Croci



Suite au rapport du vérificateur, Gino Croci, les comptes sont reconnus exacts, et le vérificateur recommande à l'Assemblée de les approuver, ce qui est fait à l'unanimité.



## **5. Décharge du Comité**

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

## **6. Acceptation des nouveaux membres**

Durant l'année 1992-1993, 9 nouvelles patinoires ont demandé leur adhésion à l'Association.

Il s'agit des patinoires suivantes :

- |  |                  |
|--|------------------|
| 1. Patinoire Artificielle du Val-de-Travers, | FLEURIER         |
| 2. Patinoire Artificielle Communale,         | LE LOCLE         |
| 3. Centre Sportif,                           | VERBIER          |
| 4. Sport-Aréna,                              | LOECHE-LES-BAINS |
| 5. Parc des Sports,                          | CHATEAU D'OEX    |
| 6. Centre Sportif de la Vallée de Joux,      | LE SENTIER       |
| 7. Centre Sportif de Lancy,                  | GRAND-LANCY      |
| 8. Patinoire et Piscine couverte,            | VILLARS          |
| 9. Patinoire Artificielle des Ecluses,       | HAUTE-NENDAZ     |

Ces patinoires sont acceptées à l'unanimité et nous leur souhaitons la bienvenue à l'A.P.A.R.

### Démission

La Patinoire d'Y Coor de Montana nous a fait parvenir sa lettre de démission de l'A.P.A.R.

Actuellement, 29 patinoires font partie de notre Association.

## **7. Préparation de l'Assemblée de la S.P.A.S. du 24 juin, à**

### La Chaux-de-Fonds

Gino Croci et Daniel Piller souhaitent une participation optimale des patinoires romandes à La Chaux-de-Fonds. L'A.P.A.R. devrait formuler des recommandations et intervenir systématiquement dans les débats.

## **8. Mise à jour de l'Annuaire 1993 et Identité romande**

Comme mentionné précédemment, l'annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information.

François Chevillat remet à chaque patinoire les changements à effectuer dans vos annuaires personnels.

Ne pas oublier de communiquer les modifications éventuelles à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques (septembre 1993).

### Identité romande

Vous trouverez, en annexe, l'information spécifique concernant l'IDENTITE ROMANDE. Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations, membres de l'A.P.A.R., pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers.

Certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

La Ville de Lausanne applique ce règlement et votre carte n'est donc pas valable. Les propriétaires d'installations soumises à cette réglementation sont priés de nous informer dans les plus brefs délais, afin de communiquer une liste exhaustive aux membres de l'A.P.A.R.

Ne pas oublier d'informer votre personnel, secrétaire, caissière, de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un "spécimen" de cette carte serait judicieux !

#### **9. Mandats 1993 - 1994**

1. Parution du bulletin d'information "Pati-Info"  
2 parutions par année (juin et décembre)
2. Promotion - information - affiliation des patinoires
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande  
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
4. Achats en commun
5. Projet de collaboration avec les patinoires françaises
6. Cours de maîtres de glace à Neuchâtel, 26-27 août 1993
7. Voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R. - Canada 1995

#### **10. Pati - Info**

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 1993

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région.

Proposition contenu	1-2 pages techniques (chefs de glace) Responsable ?
	1-2 pages administration (secrétariat) Responsable ?
	1 page arbitre
	1 page L.S.H.G. (clubs)

Publicité-Sponsor = Argent (Sulzer - Rolba)

Le Comité de Direction va étudier ces différentes alternatives.

#### **11. Recherche de nouveaux membres**

29 patinoires affiliées

Patinoire romande non membre de l'A.P.A.R. : SIERRE (D. Delèze)

#### **12. Divers**

##### **a) Election du Comité de Direction 1993-1995**

Arrivé au terme de son mandat, le Comité de Direction accepte un nouveau mandat.



Pierre GUEISSAZ, président, LAUSANNE  
Gino CROCI, trésorier, SAIGNELEGIER  
François CHEVILLAT, secrétaire, MOUTIER  
Jean-René SCHUPBACH, membre, MONTHEY

Dominique Delèze propose Jacqueline ZADIK, de Sion, pour compléter le Comité de Direction. Elue à l'unanimité

Jacqueline ZADIK, membre SION

- b) Pierre STAROBINSKI, de Leysin, propose la réalisation d'un dépliant, prospectus, plaquette, afin de promouvoir les patinoires romandes. Il s'agirait de centraliser une banque de données, d'identifier un "potentiel-client" en Suisse et à l'étranger et de vendre nos installations en proposant nos activités offertes durant l'année. La banque de données, liste d'envois, étiquettes, etc. devrait être gérée par l'informatique.

Le Comité de Direction va rencontrer Pierre Starobinski et analyser le suivi à donner à cette proposition.

- c) Pierre Gueissaz distribue de la documentation concernant la "gestion des surfaces" au moyen de l'informatique. Une entreprise spécialisée est intéressée à nous proposer un programme complet de gestion des surfaces avec impression couleurs et facturation intégrée.

Le projet sera proposé à nos collègues de suisse allemande et nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier.

Eric Jean-Mairet, des Ponts-de-Martel, nous rappelle leur intérêt pour la gestion technique des installations au moyen de l'informatique. Gino Croci, de Saignelégier, applique déjà ce programme depuis plusieurs années.

L'informatique semble l'outil indispensable pour la gestion actuelle de nos installations ! Le Comité de Direction va se pencher sur la suite à donner à ces propositions intéressantes, éventuellement à les inclure dans les mandats 1993-1994.

- d) Lieu et date de la prochaine Assemblée Générale de l'A.P.A.R.  
Date prévue : mai 1994, Les Ponts-de-Martel  
Informations à suivre.

Lausanne- Malley, le 15 juin 1993

Le rapporteur : Pierre GUEISSAZ



ASSOCIATION PATINOIRES  
ARTIFICIELLES ROMANDES

p.a. Monsieur Pierre Guelssaz  
Président  
Centre Intercommunal  
de Glace de Malley SA  
14, rue du Viaduc

1008 PRILLY

A toutes les Patinoires  
affiliées à  
l'A.P.A.R.

Prilly, le 12 juin 1993/fc

Chers Collègues,

Lors de l'Assemblée générale ordinaire, convoquée à Sion, les participants ont pris la décision de promouvoir l'

### **IDENTITE ROMANDE**

sous la forme d'une carte personnelle remise aux responsables mentionnés sur la fiche technique de l'annuaire et donnant droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations, membres de l'A.P.A.R., pour tout autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers.

Valable une année, elle sera renouvelée d'année en année, en fonction des mutations que vous voudrez bien nous annoncer.

Cette manière de faire permettra la mise à jour permanente de l'annuaire. Nous comptons sur votre collaboration.

De ce fait, nous avons le plaisir de joindre à la présente les cartes au nom de vos responsables.

De plus, nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous remettre en annexe, les changements intervenus et connus du Comité.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous adresser les modifications soit dans l'administration ou dans l'exploitation de votre Centre sportif afin d'actualiser nos renseignements en permanence.

D'ores et déjà nous vous remercions très sincèrement de votre collaboration et tout en vous souhaitant plein succès dans le cadre de votre exploitation, nous vous prions de croire, chers Collègues, à nos cordiales salutations.

Pour le Comité de l'A.P.A.R.

F. Chevillat  
SECRETARE

## PORTRAIT - MINUTE

---

<b>Identité</b>	Jacqueline ZADIK
<b>Age</b>	...
<b>Fonction</b>	Collaboratrice administrative au Service des Sports de Sion
<b>Principale qualité</b>	Très tenace....
<b>Principal défaut</b>	Très tenace....
<b>Hobby + sports</b>	Peinture chinoise - équitation
<b>Déteste</b>	la bêtise
<b>Plus beau rêve</b>	Niveau philosophique - l'illumination - la réalisation Avoir du temps pour peindre
<b>Plus mauvais souvenir</b>	....
<b>Plat préféré</b>	ratatouille pain aux noix avec du miel
<b>Musique préférée</b>	"reggae"
<b>Lecture</b>	Essais philosophiques partant de bases physiques (physiciens)
<b>Plus grande réalisation</b>	Avoir éduqué ses deux fils
<b>Le plus important</b>	Etre soi-même
<b>Plus grand projet</b>	Vivre de la peinture
<b>Divers</b>	Vécu 15 ans au Guatemala



# AMNEVILLE LES THERMES

Voyage d'études de l'A.P.A.R.



14-15-16 mai 1993

  
**GALAXIE**

**12000 PLACES GRAND SPECTACLE**



# BELFORT



HOTEL \* RESTAURANT \* LES CAPUCINS  
Salle de  
Brasserie  
Restaurant  
"LE CAP"

Monsieur Christian Ochem  
Président du Syndicat National des Patinoires





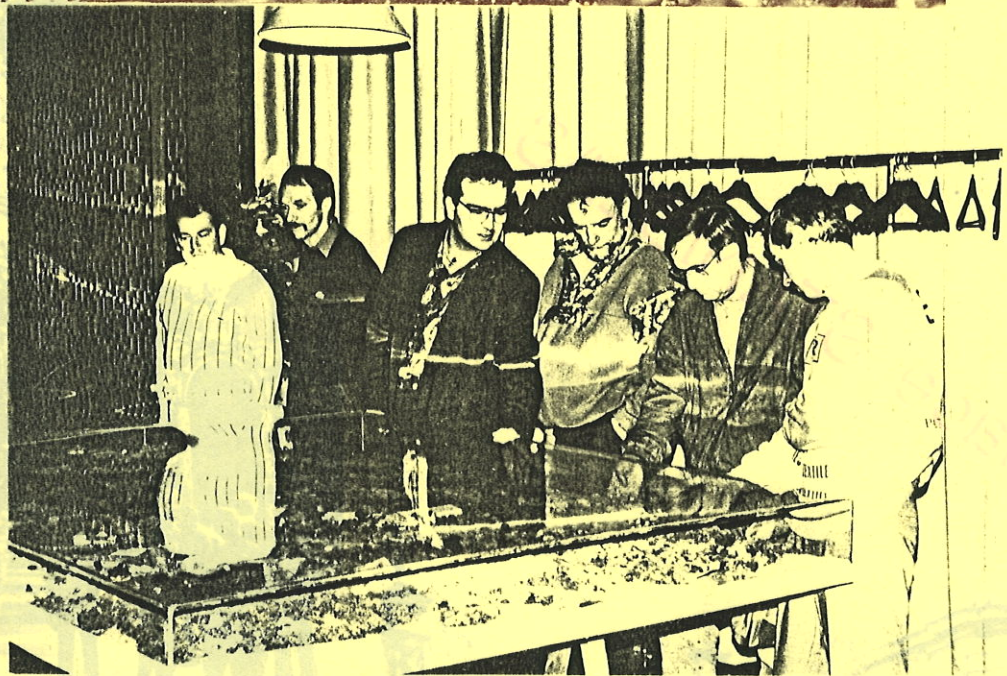
Place STANISLAS



NANCY



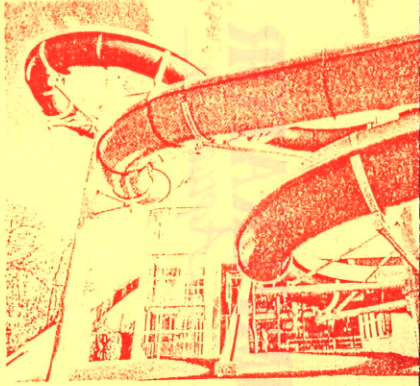
# AMNÉVIL



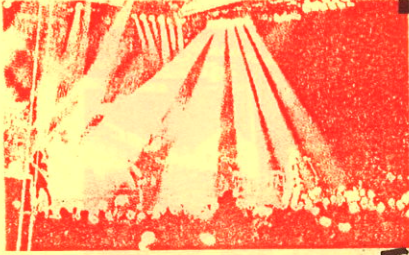
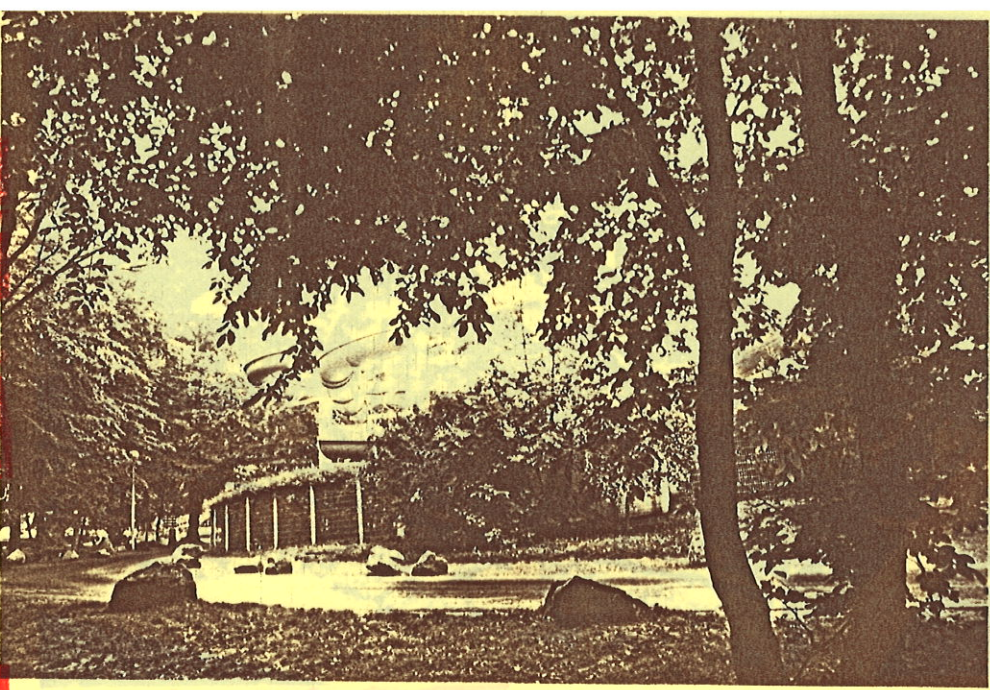
Monsieur Philippe Meyer  
Directeur du Centre de Loisirs



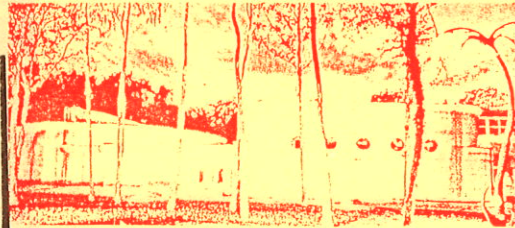




La Piscine Olympique et ses toboggans



Le Galaxie



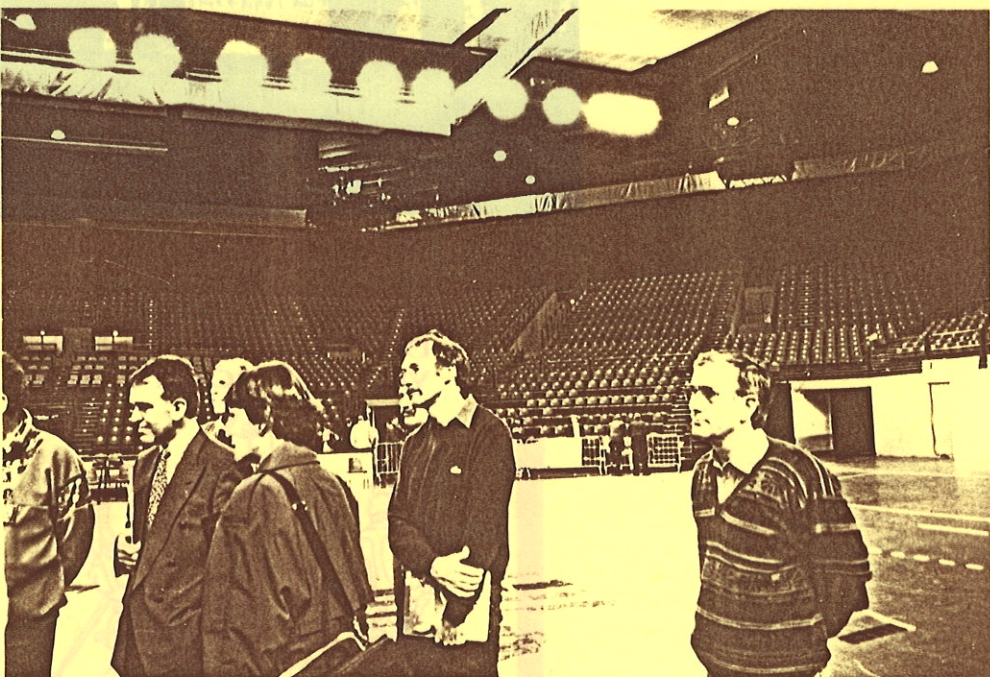
Le Casino



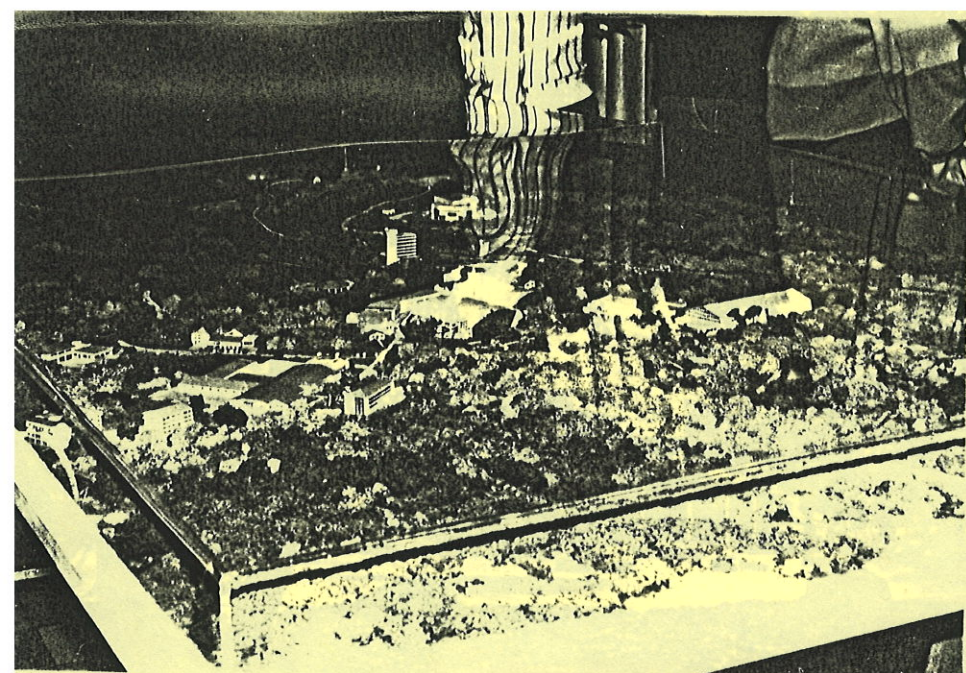
GALAXIE



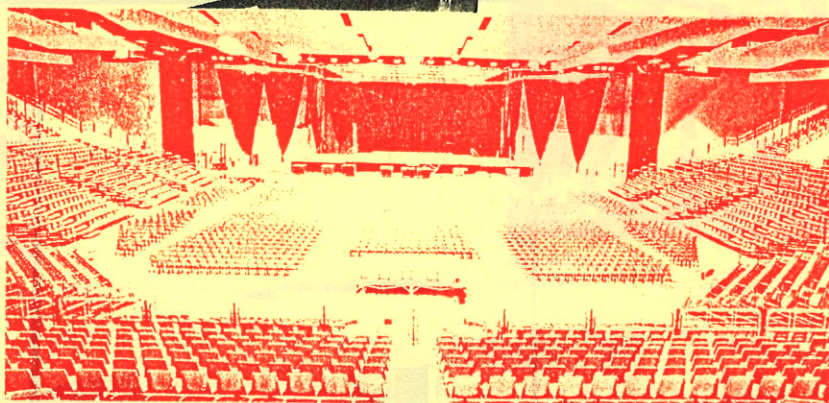
Le zoo d'Amnéville







**IMPERATOR**  
*Aquarium*



**LA TAVERNE  
DU BRASSEUR**



**LA SOURCE  
DE LA BIÈRE**

• THERMES • LA TAVERNE DU BRASSEUR • AMNEVILLE-LES-THERMES •



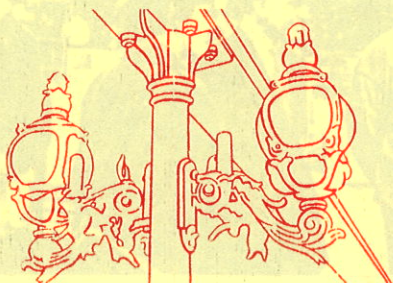
**MUSEE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE**

Collection Schlumpf

192 av. de Colmar - 68100 MULHOUSE - Tél: 89 42 29 17 - Télécopie: 89 32 08 09

**BILLET  
D'ENTREE N° 142242**

**VALABLE POUR 1 ENTREE**



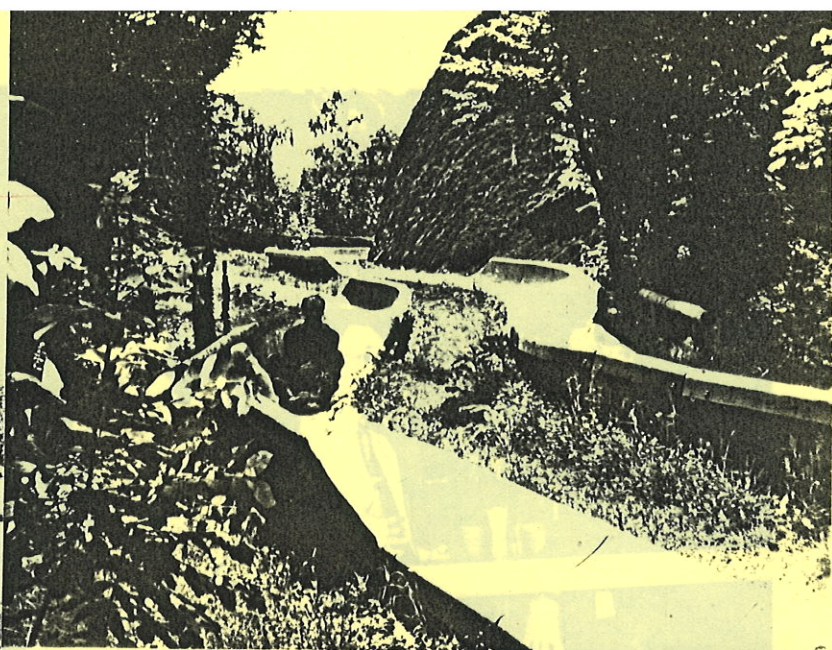




*Ah! la pose...*







...ESCO  
BT



CHAUSSURES DE VILLE...



INTERDITES *sur les plages*





## "POTINS - FRANCE"

---

- Amnéville-les-Thermes, un écrin de verdure calme et reposant jusqu'à l'arrivée de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes...
- Dominique Délèze a brillamment réussi son adhésion au sein de notre Association. Notre ami du Valais a offert un choix d'excellentes bouteilles à déguster mais il a oublié... les verres. Le contraire aurait été bien pire ! Un as... de coeur pour notre collègue de Haute-Nendaz.
- Un visage pâle dans le pays des mines de fer ! Voeux de rétablissement à notre ami Gino qui a rentabilisé son lit d'hôtel au maximum. Certains pourront lui raconter la vie nocturne d'Amnéville...
- Bernard Vermesse et Robert Duperrier sont les virtuoses du tennis. Avec Alain Menoud, ils ont disputé une rencontre de haut niveau. Quel canton romand osera les défier ?
- Quartier Général de l'A.P.A.R. : la Taverne du Brasseur, une construction circulaire, une fabrique de bière, le coup de coeur de plusieurs participants romands.
- Emotion à la Gare de Neuchâtel lors du départ. Alain Menoud arrive avec des bagages c-o-n-s-i-d-é-r-a-b-l-e-s...Heureusement, nous avons un grand bus pour accueillir ses valises !
- Jacqueline Zadik, unique représentante féminine de la délégation a été (comme nous) impressionnée par la visite des sites et par la qualité de nos interlocuteurs. Entourée par les représentants A.P.A.R., elle est devenue rapidement le "chouchou" du groupe !
- Maurice et Walther avaient-ils bien récupérés de notre dernière sortie à Paris ? A Amnéville, les spécialistes des "petites pièces" avaient "petites mines".
- Restriction budgétaire à Neuchâtel : lors de la visite de la salle de spectacles GALAXIE, notre ami Jacky a fait passablement de photos, sans flash. Film ultra-sensible ou oublié ? La preuve par les (futurs) photos.
- Neuchâtel bis : Gilbert, l'homme sandwich de Johnny Halliday (cherchez l'idole...)  
Le "Prost" des luges d'été  
et, son rêve : un bus couchette avec chauffeur pour récupérer confortablement...
- Des nouveaux souliers de course pour Roland, toujours en retard, sauf pour le rendez-vous au quartier général ! Santé Roland.



- Jean Baumann a demandé des agents de sécurité pour rentrer à l'hôtel. Il a gagné au Casino (chut !) une fortune et ses collègues ont formé le célèbre carré suisse pour protéger le magot.
- Le jeu est contagieux. Que de sueur évaporée aux machines à sous ! Jean-Claude a eu de la chance à son tour. Il a payé une tournée générale et nous lui souhaitons de gagner plus souvent !
- Toujours le casino : Gino et Robert n'ont pas de chance. Pour la tournée, il faudra attendre le mois prochain. Idem pour Maurice qui après avoir gagné et évidemment tout perdu. Ah ! ces jeux de hasard.
- Jean Baumann a décidé d'acheter une nouvelle veste de cuir avec poches "blindées" pour la prochaine sortie de l'A.P.A.R.
- Dimanche matin, départ d'Amnéville, on attend Alain Menoud. Si Dominique ne s'était pas décidé à lui porter ses bagages, on aurait prolongé notre séjour !
- Roland, prudent dans la perspective de longues marches, a chaussé ses baskets. Résultat, en soirée, interdiction d'entrer à la discothèque ! Solidaires, tous les membres de l'A.P.A.R. partent manger des gaufres et croque-monsieur au bar du coin. Les baskets, c'est pas le pied !
- Séquence émotion  
Bertrand, notre chauffeur a été vu en train de jouer à la roulette (encore un !). Jouait-il le car ? Imaginez un gain de "10 fois la mise..."
- Dimanche matin, Patrick Partouche, patron de la Taverne du Brasseur, annonçait une rupture de stock. Devinez pourquoi ?
- Les responsables de la salle de spectacles GALAXIE recherchent des flûtes à champagne pour leur réception. Renseignement: Dominique Délèze, Haute-Nendaz.
- Amnéville-les-Thermes a retrouvé son calme. Nul doute que cette région risque de revoir des membres A.P.A.R., en famille ou avec des amis pour commémorer notre aventure.
- Un message pour Alain : notre projet de voyage au Canada en 95 ! Poids maximum pour l'avion : 20 kg.

Et chacun porte ses bagages...

"FRANCE-POTINS"

AINSI PARLA **SCHMALZ**

## A la recherche des toilettes perdues

**I**maginons un scénario: vous êtes le directeur des sports de l'Université de Californie. Votre équipe vient de perdre un match à l'extérieur. Vous êtes à la recherche des toilettes et en lieu et place, vous découvrez un aspect de votre entraîneur de basket-ball que vous ne connaissiez pas. Vous entendez, à travers une épaisse porte, l'entraîneur en question hurler des insultes et des obscénités à ses joueurs. La diatribe dure plusieurs minutes. Que faites-vous?

Ce scénario s'est déroulé récemment. Robert Bockrath étant le directeur des sports et Lou Campanelli, l'entraîneur. Qu'a fait Bockrath? Malgré une carrière de gagnant, Campanelli, était viré.

L'incident a suscité une avalanche de commentaires à travers toute l'Amérique.

Le monde du sport s'est interrogé sur le rôle réel de l'entraîneur. Son travail consiste-t-il à gagner à n'importe quel prix? Doit-il donner l'exemple de l'intelligence et du fair-play? Est-il entraîneur par goût qui l'engage? Son boulot se borne-t-il à faire des spectateurs heureux? A mettre quelque chose sous la plume des journalistes? Doit-il, par dessus tout, chercher à améliorer les conditions de vie des joueurs et de ceux qui, de près ou de loin, gravitent autour de son sport? Doit-il promouvoir l'amour du jeu? Enseigner le respect de soi et des autres? N'être qu'un pur et simple technicien et tacticien? Quand les comités

engagent un entraîneur, sur lequel de ces critères basent-ils leur choix? Quand ils lui donnent son congé, quelles sont les raisons les plus couramment avancées? Et vous, public, comment jugez-vous les Barberis, Cadieux, Lawrence et compagnie? Sur quels critères leur lancez-vous vos piques dans le dos?

Campanelli a plié bagage parce que Bockrath a décidé que, plus que le score final, la façon de traiter ses hommes était déterminante. Dans notre monde, il a eu ce courage. Qui prend le temps, ou a la présence d'esprit, de regarder au-delà du business et vers l'intérieur du cœur des hommes?

Jon Ferguson □



## CANADA 1995

### Voyage d'étude et de perfectionnement

Le Comité de Direction de l'A.P.A.R. vous propose un projet de voyage d'étude et de perfectionnement au Canada en 1995.

Dates prévues : MAI - JUIN 1995

Durée probable : 10 jours  
Possibilité de prolonger son séjour sur place, vacances, etc.

Buts du voyage : Visite de patinoires importantes, Forum de Montréal, Colisée de Québec, ainsi que d'installations plus modestes...  
Rencontre avec la direction.  
Assister à une manifestation.  
  
Visite des installations sportives polyvalentes.  
Rencontre avec la direction.  
Assister à une manifestation.  
  
Rencontre avec la Direction du Service des Loisirs de la Ville de Montréal et/ou Québec.  
  
Visite de salles de spectacles.  
Rencontre avec la direction.  
Assister à une manifestation.  
  
Renforcer les liens avec les patinoires québécoises.  
  
Découvrir, en qualité de touriste, le Québec, le Canada, une aventure pleine de surprises..

Lors de l'Assemblée Générale de l'A.P.A.R., plusieurs membres ont demandé la création d'une cagnotte à partir du 1er août 1993.

François Chevillat, notre collègue de Moutier, a préparé à votre intention, un formulaire d'inscription, ainsi que les informations spécifiques. Les personnes intéressées sont priées de retourner le formulaire à l'adresse indiquée.

Les conjoints sont chaleureusement invités au voyage.

Le coût total du voyage n'est pas encore déterminé avec précision : il comprendra le vol aller et retour, le transport terrestre durant tout le séjour (bus, autocar), l'hôtel et le petit déjeuner. Des informations vous parviendront ultérieurement.

Arrêtez de rêver ! Participez à la cagnotte et en route pour l'aventure !

Un grand merci à François qui, d'ores et déjà, a accepté de gérer la cagnotte "CANADA 95".

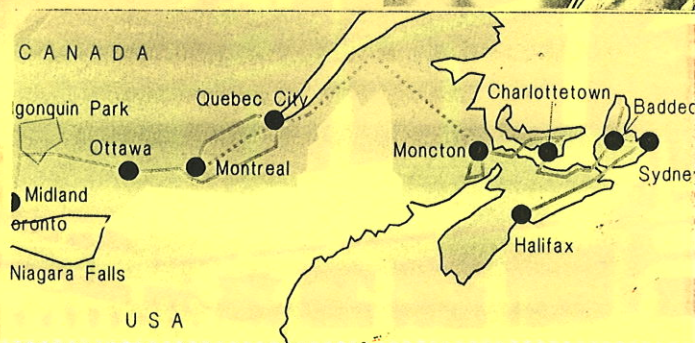


A.P.A.R.



Québec

VOYAGE D'ETUDES 95



La /es personnes mentionnées au verso désirent participer à la cagnotte, mise sur pied, pour le voyage d'études organisé par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes :

### CANADA 95

Les statuts précisent :

- a) les versements sont libres.
- b) chaque participant disposera d'un compte personnel.
- c) l'intérêt sera calculé sur la base du taux en vigueur de l'épargne.
- d) le remboursement des provisions versées, majorées des intérêts est possible :
  - 1) en tout temps par l'intéressé.
  - 2) au cas où le voyage serait annulé.

A réception du présent bulletin, adressé à :

**BANQUE JURASSIENNE  
D'EPARGNE ET DE CREDIT  
Cagnotte "CANADA 95"  
case postale 88**

**2740 M O U T I E R**

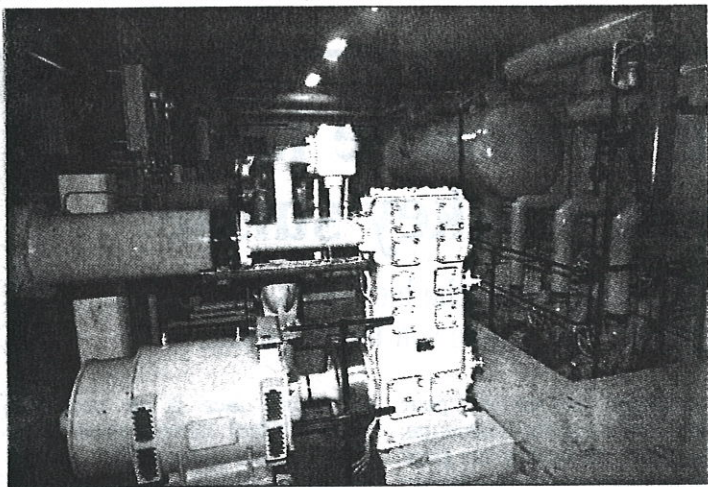
chaque personne annoncée recevra une provision de bulletins de versement.

NOUS INVITONS LE LECTEUR DU PRESENT "PATI-INFO" A FAIRE CIRCULER CETTE INFORMATION AU SEIN DE SON CENTRE SPORTIF.



# Réparé, plutôt que rénové

L'exploitation future du stade de glace semble assurée grâce à un nouveau projet de restauration – sous réserve de l'acceptation du Conseil de ville et du peuple.



Photos: René Jeannin

par Adrian Zaugg

La commune de Bienne a payé 7,2 millions de francs, en 1987, la reprise de la patinoire artificielle. Les autorités étaient conscientes qu'il faudrait ajouter à cette dépense le coût des travaux d'assainissement indispensables. Mais elles ont grandement sous-estimé le montant de ces frais: au moment de l'achat des installations, vieilles de 30 ans, on parlait de 2,5 millions de francs au moins. Deux ans plus tard, le coût des travaux était déjà évalué à 12 millions, et en novembre 1991, le Conseil municipal présentait un autre projet impliquant un investissement de 18,1 millions de francs.

*«Une solution du style 'Rolls-Royce': c'est ainsi que Ulrich Roth, vice-président du HC Bienne, a qualifié ce projet dont la réalisation aurait atteint le prix d'une construction nouvelle. «Jamais la population appelée à se prononcer ne l'accepterait.» Compte tenu de la situation financière actuelle, il ne saurait en effet susciter l'enthousiasme du souverain.*

Et pourtant, une rénovation, ou tout au moins la restauration de diverses installations, est d'une nécessité urgente si l'on veut continuer à exploiter l'entreprise: le système de réfrigération n'est plus étanche (des vapeurs ammoniacales, toxiques, s'en échappent) et dans la halle, les plaques isolantes du plafond menacent de tomber. En outre, les vestiaires et les lavabos ne répondent plus du tout aux exigences d'au-

jourd'hui. Quant au restaurant du stade, son exploitation est limitée à fin septembre 1994 par décision de la police des denrées alimentaires, l'agencement actuel ne garantissant plus un service et une propreté irréprochables. Si l'on ne remédie pas à ces défauts, le stade risque la fermeture dans un délai de trois ans.

C'est pourquoi le Hockey-Club de Bienne, en tant que principal utilisateur, s'est ému et a présenté au Conseil de ville diverses suggestions pour maintenir l'exploitation du stade de glace dès l'automne 1992. A partir de quoi le HCB et les autorités ont mis au point conjointement un projet de restauration sensiblement moins coûteux. Le Conseil de ville doit examiner, dans sa séance du 26 juin prochain, la question du crédit d'investissement de quelque sept millions de francs que présuppose le projet. Si ce crédit est accordé, le peuple sera appelé dès l'automne à se prononcer à son tour.

*«Nous avons renoncé aux travaux d'assainissement», explique Ernst Max Buser, architecte municipal, «et l'actuel projet vise uniquement la réparation des installations et la remise en état du stade, dont l'exploitation sera ainsi garantie pour au moins dix ans.» On s'est, paraît-il, limité aux travaux absolument indispensables:*

- les plaques isolantes du plafond ne seraient pas remplacées (comme prévu en 1991 encore), mais réajustées, sauf celles qui seraient par trop endommagées;
- le restaurant serait rénové de manière à répondre aux normes légales;
- des vestiaires et des lavabos supplémentaires seraient aménagés dans les espaces libres sous les tribunes. La dépense serait minime;^
- les structures métalliques seraient traitées afin d'enrayer la corrosion;
- un système utilisant des nattes en caoutchouc servirait désormais à la production de glace. C'est le spectacle itinérant «Holiday on Ice» qui a fait connaître ce procédé: les nattes sont déroulées sur la piste bétonnée au moyen d'un palier à rouleaux pourvu de tubes réfrigérants: il suffit ensuite d'envoyer l'eau et d'attendre que la glace se forme. Ce n'est plus de l'ammoniac, mais un agent réfrigérant semblable à l'antigel utilisé

pour les voitures, qui circulera dans les tubes. Une nouvelle machine, n'exigeant que 2 000 kilos d'ammoniac (jusqu'à présent il en fallait 14 tonnes) servira à amener le produit réfrigérant à la température utile. Ce procédé, dit «réfrigération indirecte», est sans danger, même en cas de rupture d'une conduite. On prévoit l'acquisition de deux de ces surfaces de glace sur dispositif d'enroulage, pour la patinoire couverte et pour l'extérieure respectivement.

*«Le système des nattes permet de produire de la glace ou de la faire fondre en quelques heures», déclare l'architecte Buser. «De sorte que les conditions permettant une utilisation polyvalente des surfaces de glace sont remplies.» Des concerts, des matches de boxe, des expositions et autres manifestations pourraient donc aussi avoir lieu dans la halle.*

Le HCB entend apporter sa contribution. Ulrich Roth déclare à ce propos: *«Nous avons offert au maire de la ville de faire installer une estrade fixe sous l'horloge du stade. Le financement serait assuré par les milieux proches du HCB.»* Ulrich Roth envisage d'organiser des spectacles en raccourci pendant les pauses des matches. *«Naturellement, cette estrade pourrait aussi être utilisée à d'autres fins – par exemple pour des concerts.»*

La Foire de Bienne s'intéresse également à l'utilisation du stade. Selon Ulrich Roth, *«les discussions avec la direction de la Foire prennent un tour très positif».* Le transfert du Pré-de-la-Rive à l'enceinte du stade de glace ne pourrait toutefois pas avoir lieu avant 1996 au plus tôt, car les travaux de réparation occuperont, d'après Ernst Max Buser, les deux prochains étés. Pour autant que le Conseil de ville et le peuple approuvent le projet.

Le stade de glace fera l'objet d'un nouveau vote dans une dizaine d'années environ. C'est en effet le délai prévu par la ville pour la construction d'une autre patinoire couverte. *«Rien n'est cependant décidé pour le moment – ni quant aux dimensions, ni quant à l'emplacement de celle-ci»,* ajoute Ernst Max Buser. *«Il est question du Champ-de-Boujean, où la ville possède des parcelles de terrain relativement importantes.»* D'ici là, il s'agirait aussi de réunir des organes de soutien aussi nombreux que possible, de manière à ne pas saigner davantage le porte-monnaie de la population biennoise.



# René Fasel dédramatise la crise financière du hockey suisse

La réglementation au sujet des transferts marche bien. Mais côté salaires, c'est toujours la jungle. La Ligue avoue son impuissance...

La dette cumulée des clubs de LNA et de LNB avoisinera les 20 millions de francs à la fin de cette saison. Si certains, comme Lugano, ne se font guère de soucis (le trou d'un million est garanti par des amis du club), d'autres formations vacillent au bord du gouffre.



PAR  
Giovanni SAMMALI

Sierre est moribond, Lausanne fait la manche, Davos est en sursis. Le club grison s'est donné une année pour retrouver la LNA, faute de quoi il se sabordera.

Cette situation alarmante ne freine pas la spirale des salaires fous. Les gros clubs continuent de mettre le paquet pour s'assurer les services des cracks. En toute liberté.

Si le règlement mis sur pied pour contrôler les transferts fonctionne, la Ligue suisse de hockey sur glace reste impuissante au niveau des salaires. «Nous avons aussi préparé un projet, explique René Fasel. Mais le CP Berne et quelques juristes l'avaient fait capoter. Créer une Ligue professionnelle sur le modèle du basket américain, avec des salaires plafonds, en fonction du pedigree du joueur, pourrait être une solution. Mais cela n'interdira jamais les dessous de table.»

**«Rien de nouveau»**

Le président de la Ligue suisse n'est pas dupe. Lui aussi a entendu parler de subterfuges financiers audacieux qui permettent à certains gros clubs de... doubler la paie de leurs vedettes. «Cela me dérange qu'on en parle. Il faudrait déjà pouvoir le prouver».

René Fasel avoue son impuissance. «Oui, la Ligue est

démunie face à ce problème. Mais il faut dédramatiser la situation. Il y a quinze jours, on peignait le diable sur la muraille avec la violence dans le jeu! Il y a toujours eu des clubs qui capotaient. On ne peut plus espérer décupler les recettes. Sponsors, droits de télévision, entrée de spectateurs: ces robinets coulent à plein débit. Pour équilibrer les budgets, une solution: limiter les dépenses, donc les salaires. Tous ne le comprennent pas.»

Le président du HC Lugano admet qu'il y a encore un ou deux ans, son club surpayait des joueurs. «Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui», jure Fabio Gaggini. Le problème, c'est que l'argent reste un sujet tabou en Suisse. Impossible donc de vérifier les propos de l'avocat tessinois...

**Paies de... ministre!**

Les chiffres qui circulent malgré tout quant à la rémunération des internationaux helvétiques (quelques centaines de milliers de francs par an) ne donnent pas le tournis au président central de la LSHG. Mais les prétentions des joueurs sur le marché laissent perplexe le dentiste fribourgeois.

«Des défenseurs comme Doug Honegger ou Mark Astley demandent des sommes folles. J'ai lu qu'Astley cherchait un contrat à 200.000 dollars américains nets!» Primes, logement et brouilles comprises, ce brillant Canado-Suisse coûterait pas loin du demi-million de francs suisses par année à son club. «Où est la raison?», s'interroge Fasel, qui précise qu'au niveau de l'équipe nationale, les problèmes de sous ne posent plus problèmes (primes selon le classement).

L'ex-arbitre fribourgeois ne voit que la confrontation directe entre présidents de clubs pour freiner la surenchère. «Aujourd'hui, un joueur a beau jeu de dire qu'une autre formation lui offre 220.000 fr pour en obtenir 230.000!». René Fasel termine par un aveu: «J'avoue que ça me fait drôle de penser que certains joueurs gagnent plus qu'un conseiller fédéral... ou qu'une conseillère fédérale, puisque Genève a une belle chance avec Christiane Brunner!».



Tout comme Mark Astley, Doug Honegger intéressait FR Gottéron. Mais la gourmandise financière des défenseurs luganais a fait avorter l'affaire. Lafargue





VILLE DE LANCY

# DOSSIER DE PRESSE

---

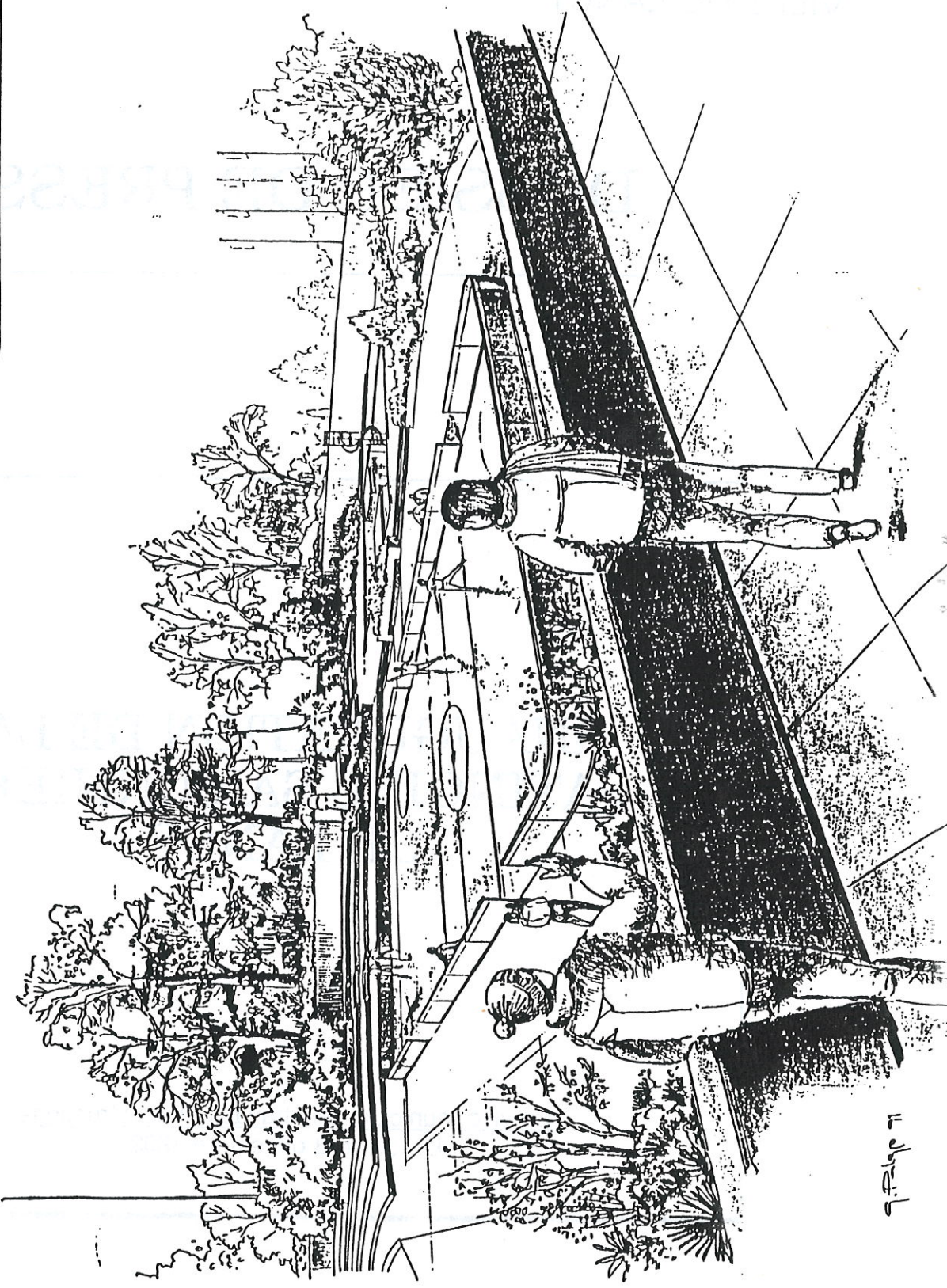
## INAUGURATION DE LA PATINOIRE SAISONNIERE DE LANCY

Service municipal des travaux et constructions  
Lancy, le 8 décembre 1992



Piscine du Grand-Lancy Avenue Eugène-Lance		PLAN N° <b>02</b>
COMMENTAIRES :		
DATE :	10.8.91	
CHANGEMENTS :		
 <b>VILLE DE LANCY</b> SERVICE TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS MAIRIE DE LANCY - 2, BOULEVARD DE GRAND-LANCY - TEL. 31.21.706 - 15 11		

Pose d'une patinoire pendant la période hivernale.



ط. ب. ب. ب.



## 1. HISTORIQUE

L'idée d'une patinoire à Lancy trouve son origine dans une motion soumise au Conseil municipal le 19 décembre 1979, acceptée par une forte majorité. Sous cette motion, le Conseil administratif était invité :

- à prévoir l'acquisition d'une surface de terrain en vue de la construction d'un centre sportif;
- à étudier un projet de construction d'une patinoire communale, prévoyant les surfaces nécessaires à la pratique du patinage et du hockey sur glace;
- à créer un fonds de réserve au budget de 1981 pour financer l'étude d'un projet de construction, puis de sa réalisation. Cet amortissement sera échelonné sur 25 ans.

De l'exposé des motifs développés par les motionnaires, on peut retenir :

"Les écoles de patinage et de hockey sur glace connaissent de nos jours un succès sans précédent. Le moment est venu pour la Commune de Lancy d'apporter sa contribution à l'encouragement et au développement de sports qui attirent de plus en plus de jeunes".

"D'autre part, nous pensons qu'il convient de souligner l'aspect éducatif, social et physique qui se développe auprès de la jeunesse pratiquant une activité sportive, pendant que notre société se trouve confrontée de façon préoccupante aux problèmes de la drogue et de la violence. Les efforts que peut entreprendre une collectivité publique allant dans le sens d'un encouragement à la pratique d'un sport de masse et mettant à la disposition de sa population des équipements modernes adéquats, contribuent à favoriser l'épanouissement des activités de la jeunesse, dans une société où les loisirs occupent une place de plus en plus importante".

"Il n'est pas douteux que le sport joue un rôle essentiel dans la prévention des problèmes sociaux et de santé, la formation de la responsabilité et de l'engagement personnel, de la promotion d'un développement harmonieux et équilibré de la société".

Cette idée généreuse fut abandonnée car elle buta sur deux difficultés majeures :



- Coût élevé soit env. 3,5 millions (estimation 1980)
- Absence de terrain disponible.

Il y a lieu de préciser que, à l'époque, deux possibilités se profilait à l'horizon à savoir :

- Une patinoire couverte au centre intercommunal des Evaux (option supprimée lors de l'acceptation définitive du plan directeur de ce centre).
- Mise à disposition du terrain de football de Marignac, transféré à la Chapelle sur Carouge (projet toujours en attente de réalisation).

Ces deux options étant abandonnées, en 1991 le dossier fut réexaminé.

La possibilité de l'utilisation de l'espace disponible à la piscine de Marignac fut examinée; et celui-ci se révéla rapidement indiqué pour l'aménagement d'une patinoire saisonnière.

Les principaux avantages de cet emplacement sont :

- Conformité des installations projetées avec la zone légale de construction
- Utilisation d'infrastructures existantes telles que vestiaires, buvettes, sanitaires et de son personnel
- Disponibilité sur le site des fluides nécessaires
- Utilisation d'un espace "mort" en période hivernale.

Les études conduites par le Service Municipal des Travaux et Constructions, permirent de proposer, à la Commission des Sports d'abord, et au Conseil Municipal ensuite, la réalisation d'une patinoire saisonnière de loisirs.

-----



## 2. DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

La surface de patinage est aménagée à l'emplacement du bassin nageurs moyen.

Celui-ci est fermé par un faux plancher démontable sur lequel est ensuite créée la glace artificielle.  
(Dimensions 18.00 x 36.00 m.).

Le groupe de froid est installé dans les locaux techniques de la piscine, et les collecteurs aller-retour, pour le liquide caloporteur trouvent leur place dans la gaine technique existante et ceinturant les bassins.

Une attention particulière a été portée aux problèmes concernant la protection de l'environnement. Deux produits auraient pu poser problème, à savoir :

- L'éthylène glycol, utilisée comme fluide caloporteur;
- Le fréon, utilisé dans le groupe de froid.

Sur le premier point, les instructions du Service cantonal d'écotoxicologie seront respectées soit :

- Installation d'un bac de rétention;
- Installation d'une sonde de dépression;
- Diminution du pourcentage d'éthylène glycol dans le fluide, de 50 % à 35 %.

En ce qui concerne le fréon (de la catégorie des CFC), il y a lieu de préciser que ce gaz est remplacé par le R22 (de la catégorie des HCFC) qui par l'instabilité de ses molécules dans la basse atmosphère provoque 95 % de dommage de moins par rapport au CFC. Sa toxicité est très faible et ne présente pas de risque d'explosion. Son utilisation est conforme à la loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement et l'ordonnance du 9 juin 1986 sur les substances dangereuses pour l'environnement. En outre, le R22 n'est pas proscrit selon le protocole de Montréal de septembre 1987.

Le bilan énergétique a également été soigneusement évalué. Ainsi, le groupe de froid produisant de la chaleur, sera refroidi à l'aide de l'eau disponible dans les bassins existants, sans recours à l'eau du réseau S.I.

L'eau réchauffée sera ensuite utilisée, avant d'être rejetée dans les bassins, pour préchauffer les vestiaires et l'eau sanitaire mis à disposition des patineurs.

Ceux-ci pourront disposer sur place d'un service de location de patins.



Les prix seront aussi populaires que ceux de la piscine à savoir :

Adultes 1 entrée : Fr. 4.--  
Enfants 1 entrée : Fr. 1.50

Adultes abonnement 12 entrées : Fr. 30.--  
Enfants abonnement 12 entrées : Fr. 10.--

Adultes abonnement saison : Fr. 70.--  
Enfants abonnement saison : Fr. 40.--

Un abonnement mixte PISCINE-PATINOIRE sera également disponible.

Les horaires d'ouverture sont à titre d'essais, fixés comme suit :

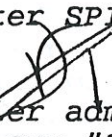
- LUNDI-MERCREDI-JEUDI-VENDREDI-SAMEDI	de <u>11 h. 00 à 18 h. 00</u>
- MARDI	de <u>11 h. 00 à 20 h. 00</u>
- DIMANCHE	de <u>10 h. 00 à 18 h. 00</u>

Le coût de l'investissement comprenant toutes les installations techniques, le faux-plancher, l'achat de patins et la surfaceuse à glace est estimé à Fr. 1,1 million.

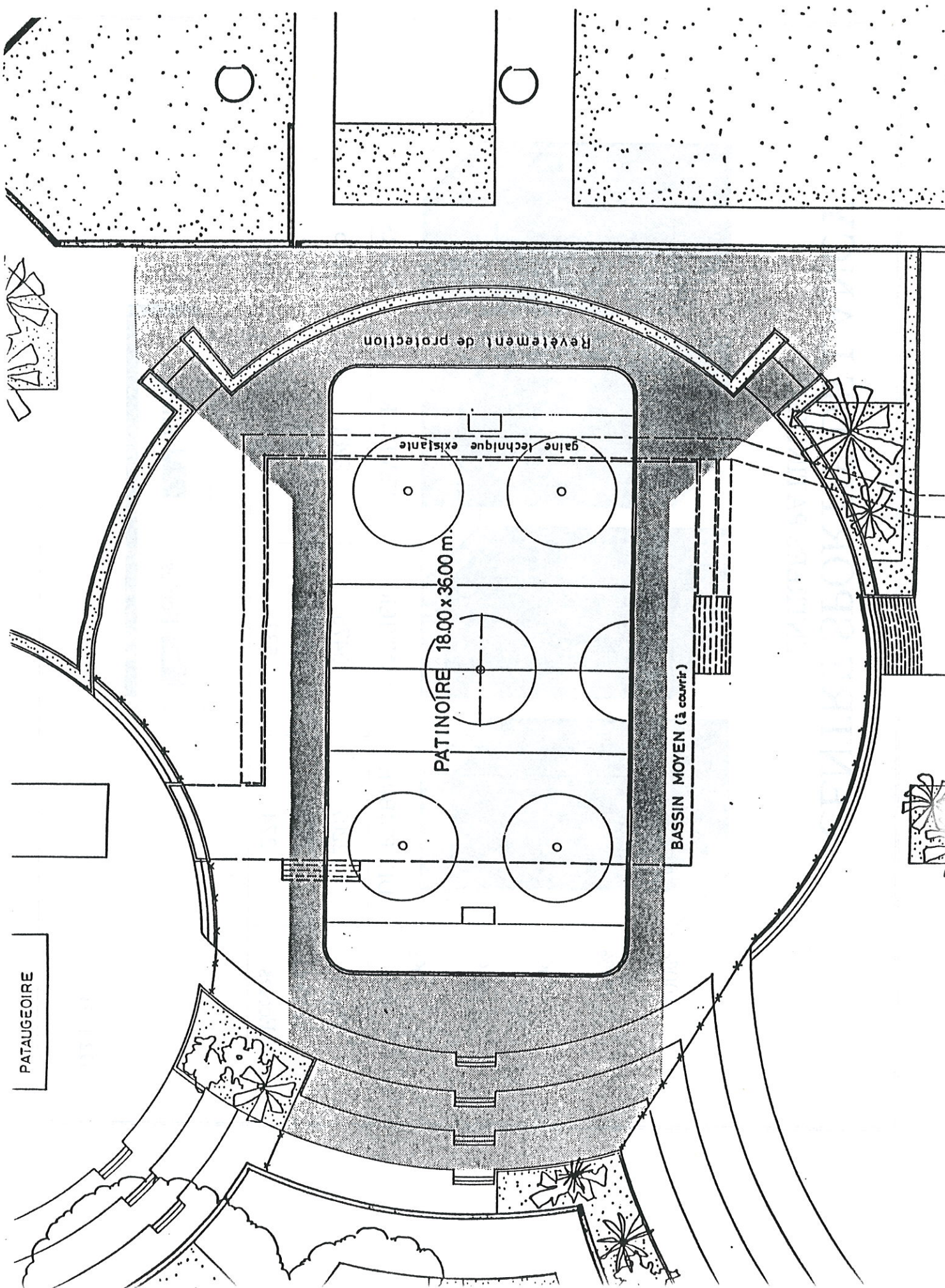
La période d'exploitation souhaitée devrait s'étendre du 30 novembre au 15 mars.

Pour le Conseil administratif

Walter SPINUCCI

  
Conseiller administratif  
délégué aux "SPORTS" et  
aux "TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS"





Revetement de protection

gaine technique existante

PATINOIRE 18,00 x 36,00 m.

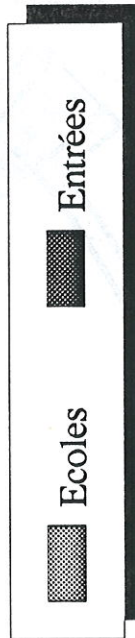
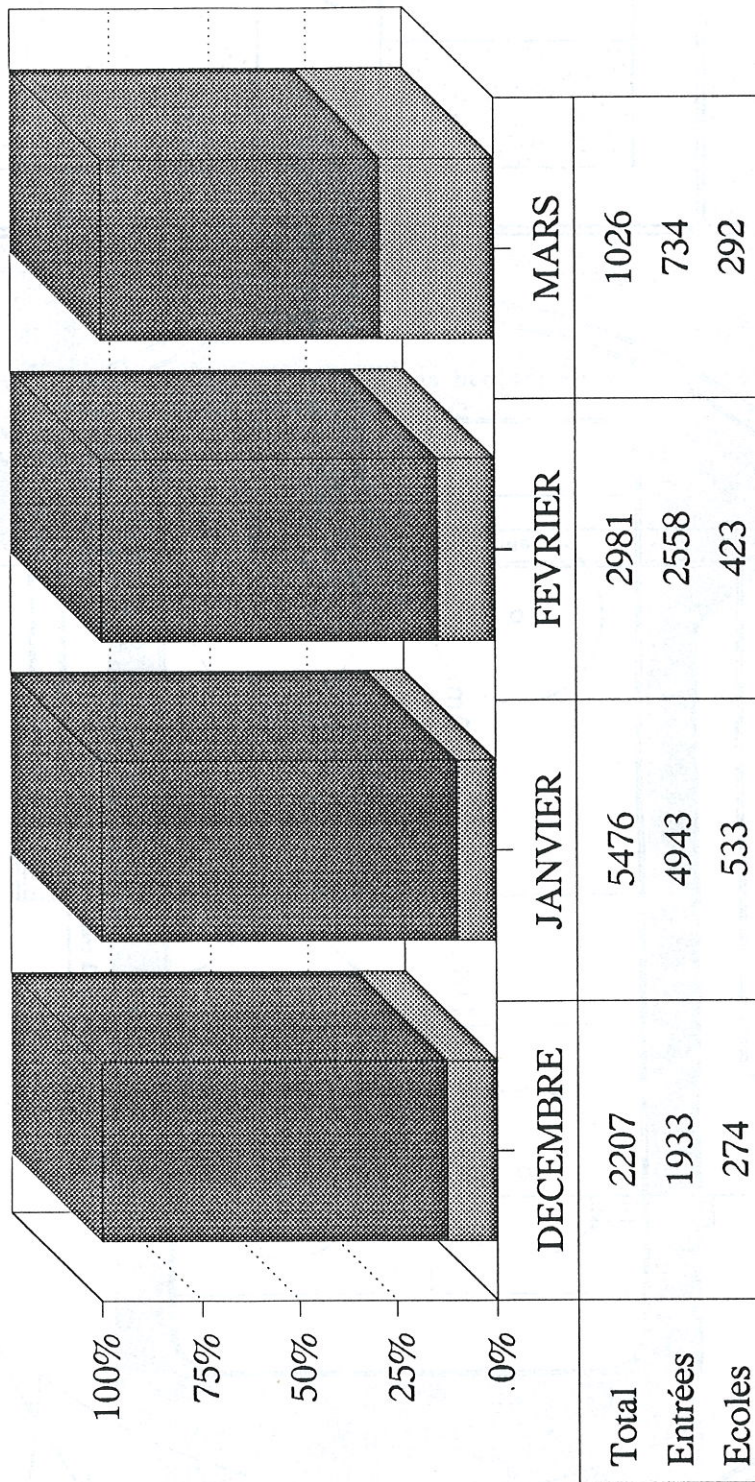
BASSIN MOYEN (à couvrir)

PATAUGEOIRE



# CENTRE SPORTIF DE LANCY

## ENTREES PATINOIRE





# Le premier coup de pioche de la patinoire a été donné

*Les délais sont serrés, mais on patinera à mi-novembre*

«J'ai un plaisir non dissimulé à voir que ces travaux commencent.» Pierre Rais exulte quasiment au bord du terrain situé derrière la Blancherie à Delémont. Un terrain où le premier coup de pioche – ou plutôt de pelle mécanique – de la patinoire régionale a été donné lundi. Le président de la commission de construction est formel: les délais sont «excessivement serrés», mais dès la mi-novembre, patineurs et hockeyeurs pourront s'en donner à cœur joie.

C'est grâce aux communes de Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont et Glovelier que le projet a pu démarrer. Cette version minimaliste, puisqu'à ciel ouvert, est devisée à 1,3 million de francs. Les six localités en ont versé 780 000. Par la suite, la commission exécutive a sollicité toutes les communes du district. Une seule réponse favorable lui est parvenue pour l'instant, celle de Vellerat, qui a accepté de payer sa part. Mais le président Ernest Guélat ne désespère pas.



Ernest Guélat, président de la commission exécutive de la patinoire régionale, devant le chantier où les travaux viennent de débuter. photo Jean-Pierre Bill

## Les données techniques

Outre l'aire de glace de 1800 mètres carrés (60x30) entourée de bandes, d'autres aménagements seront réalisés dans le secteur. A commencer par, le long du chemin du Puits, une place asphaltée où l'on pourra parquer une quarantaine de voitures. En outre, une surface de terrain groisé d'une largeur

de cinq mètres longera toute la patinoire, pour accueillir les spectateurs.

Divers bâtiments, dont certains provisoires, seront également érigés. Tout d'abord, des conteneurs abritant la caisse et les vestiaires. Puis, en continuant direction Courtételle, les sanitaires. Plus loin, l'ancien bâtiment de la poste en vieille-ville servira – en principe – de buvette. Et enfin, les locaux

accueillant les machines (le système de production du froid) et la lisseuse.

## Société anonyme bientôt constituée

Après plus de trente ans d'attente, Pierre Rais et Ernest Guélat font preuve d'un enthousiasme sans faille. «Je suis persuadé que ça sera un

succès», affirme le premier. «Plus on va de l'avant, plus on considère comme une chance de pouvoir patiner en plein air», renchérit le second. Autre motif de satisfaction: la société anonyme de la patinoire régionale sera constituée jeudi prochain. Elle comprendra les communes, mais également des privés qui pourront souscrire des parts de cent francs.

(clj)